

organismes sociaux

Cher-e-s Collègues,

Avant la fin de l'année 2009 auront lieu les élections des membres du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel des salariés de l'ADMR -AM de l'HERAULT.

C'est un choix important, car les collègues que vous élirez vous représenteront auprès de la Direction pour plusieurs années.

Les Délégués du Personnel sont chargés de défendre les salariés, de transmettre les réclamations individuelles et collectives auprès de l'employeur, de veiller au respect et à l'application de la Convention Collective.

Le Comité d'Entreprise a droit de regard sur les comptes de l'entreprise, l'organisation du travail (horaires, temps de travail....), la prévoyance, la formation professionnelle....

En quelques années, l'aide à domicile s'est transformée, c'est un métier en plein développement, mais pour les salariés, il est souvent synonyme de précarité, bas salaires, mauvaises conditions de travail, stress Sans organisation syndicale, on est souvent isolé-e, sans possibilité de se défendre

Savez-vous que :

- l'ADMR n'a pas le droit de vous payer à l'heure ? Vos contrats de travail doivent être payés en totalité, même si l'employeur ne vous a pas fourni de travail.

- le travail du dimanche est réglementé par la Convention Collective (un dimanche travaillé, 3 dimanches de repos) ? et qu'il donne lieu à un repos compensateur ?

- les heures complémentaires sont majorées à 25% au-delà du 1/10ème de la durée hebdomadaire ?

Il n'y a pas de fatalité à cette situation : se rencontrer, chercher ensemble des solutions pour se faire respecter et pour vivre mieux de son travail est la seule façon d'améliorer la situation de tout le monde.

Le Syndicat CGT peut vous y aider : comme à Présence Verte, où les salariées, avec la CGT, ont gagné la mise en place de la Convention Collective et l'amélioration des conditions de travail des Aides à Domicile, vous pouvez vous organiser pour connaître vos droits et vous donner les moyens de les faire respecter.

Alors, n'hésitez pas à prendre dès maintenant contact avec vos collègues CGT de l'ADMR, si vous avez un problème à résoudre, si vous souhaitez rejoindre la CGT et pourquoi pas, être candidat-e aux élections de fin 2009 sur une liste CGT.

Restant à votre disposition,

Cordialement,

Corinne MAGNER
Déléguée Syndicale CGT
ADMR - AM
06 03 24 16 52

Noëlle RIGAL
Secrétaire du Syndicat
ADMR Hérault
06 46 71 06 82

Bulletin d'adhésion au Syndicat CGT 34 de l'Aide à Domicile :

NOM, Prénom _____

ADRESSE _____

TEL. _____ Adresse mail _____

Entreprise : _____ Ville _____